



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N° 02-10/2023

Nombre de membres : 10
Présents : 08
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Séance du Comité Syndical
Le 26 octobre 2023
à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 19/10/2023

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mme FLAMAND,
M.FEROTIN,
Mme MARTIN-BLOCH,
MM. BENOIT, DEGRANGE, DURET, OLLEON
Pouvoir : Mme BESSON à M. DURET
M. BONNET à M. FARRUGIA

La séance est ouverte, Mme Flamand est nommée Secrétaire de séance :

Mr Olléon, rapporteur fait l'exposé suivant :

OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°2 – BUDGET GENERAL M 14 – 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses

023 – Virement à la section d'investissement	+ 12 426,67 €
627 – Frais bancaires	+ 30,00 €
64111 – Rémunération principale	+ 2 275,00 €
611 – Prestations de services	- 2 305,00 €

Recettes

042 / 722 – Travaux en régie – Main courante Grand Champ, Dalles Bériot & branchement défibrillateur	+ 4 126,67 €
042 / 7815 – Reprise sur provisions	+ 8300,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

040 / 21745 – Main-courante Grand Champ	+ 872,81 €
040 / 2188 – branchement défibrillateur	+ 460,84 €
040 / 21745 – Dalles Bériot	+ 2 793,02 €

040 / 15722 – Provision pour gros entretien - Toit + 8 300,00 €

Recettes

021 – Virement de la section de fonctionnement + 12 426,67 €

Le Comité Syndical, à l'Unanimité DONNE son accord pour ces modifications d'ordre budgétaire et pour l'ouverture des crédits aux comptes concernés qui ne modifient pas l'équilibre budgétaire.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 26 octobre 2023

LE PRESIDENT

Gilles FARRUGIA




LA SECRETAIRE DE SEANCE

Michèle FLAMAND

